Accréditation n° 5-0614
Portée disponible sur www.cofrac.fr

Certificat n° FRCM21156
Période de validité : 15/06/2021 - 14/06/2024
Numéro de déclaration d'activité : 93131753113

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BPHR Conseil

(BPHR Conseil SARL SCOP)

Siège social :
BPHR Conseil SARL SCOP - 83203579400011 - 670 Chemin des fusains 13540 Puyricard

Site :
BPHR Conseil 190 rue Topaze - Zone d'activités d'Eguilles, 13510 Eguilles

La Commission de Certification de CertUp déclare que l'organisme susmentionné a été audité avec succès.

L'organisme répond aux exigences du Référentiel national telles que spécifiées en bas de page.

La certification porte sur la catégorie d'actions suivante :

actions de formation (OF - L.6313-1 - 1°)

Pour la Commission de Certification,

Sophie De Vylder
Manager certification
18/06/2021

Le Référentiel national découle de l'article L.6316-1 du code du travail. Le programme de certification correspondant se retrouve dans les textes légaux de référence, consultables sur www.legifrance.gouv.fr. et sont relatifs à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Il s'agit des textes suivants, de ceux qui y sont cités et de leurs éventuelles adaptations ultérieures : 1. Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle; 2. Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences; 3. Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail; 4. Guide de lecture du Référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail: https://travail-emploi.gouv.fr/demarches-ressources-documentaires/documentation-et-publications-officielles/guides/guide-referentiel-national-qualite

Ce certificat reste la propriété de CertUp SARL.